

LIGUE REGIONALE DU POITOU - CHARENTES

SAISON SPORTIVE 2023 / 2024

REMBOURSEMENT DE FRAIS

JOINDRE UN IBAN SI
CE N'EST PAS DEJA FAIT

OBJET : _____

DATE : _____ LIEU : _____

NOM / PRENOM : _____

Adresse : _____

Code Postal / Ville : _____

- Réunion Formation Encadrement
 Arbitrage Gestion Sportive Autres

A) REPAS ET NUITS :
Uniquement avec justificatif - frais remboursés au réel, mais pas au-delà de :
 22 € pour un repas de midi
 30 € pour un repas du soir
 75 € pour une nuit, petit déjeuner inclus
 Repas midi : repas à 13 € : remboursement de 13 € / pour un repas de 23 €, remboursement de 22 €
 Repas soir : si un repas du soir dépasse 30 euros et un autre fait moins un rattrapage est permis.
 Ex : un soir à 28 euros et un autre à 15 euros, il sera remboursé 43 euros.
 B) KILOMETRAGE :
 Les vérifications du trajet kilométrique sont faites à partir de Michelin.fr avec l'option la plus rapide.
 0,50 € du kilomètre

Noms & Prénoms des personnes éventuellement transportées : _____

Date	Repas midi	Repas soir	Hôtel	Kilomètres		Péage	Vacation	Divers
				Nombre	0,50 €			
					0,00 €			
					0,00 €			
					0,00 €			
					0,00 €			
					0,00 €			
					0,00 €			
					0,00 €			
					0,00 €			
					0,00 €			
					0,00 €			
					0,00 €			
Total en €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Justificatifs à agraffer au dos de ce document.

TOTAL GENERAL **0,00 €**

Temps de trajet :

Réservé à la comptabilité

Heures effectuées :

Date et Signature de l'intéressé

Bon à payer du Trésorier